CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 mai 2013 à 19h30

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy

Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion

Siège no 3 Monsieur Luc Poulin

Siège no 4 Monsieur Mario Breton

Siège no 5 Monsieur Alain Champagne

Siège no 6 : Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-05-114

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (22) autres items : les sujets suivants :

- Mobilisation du milieu municipal
- Formation du comité de pilotage MADA
- Fixer la date de la vente de garage sans permis

Le point varia (22) reste ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 23 AVRIL 2013

LÉGISLATION

- 4. REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
- 5. PROCOCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONAL DE LA SANTÉ MENTALE 2013

6. APPUI ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

FINANCES

- 7. COMPTES DU MOIS
- 8. DÉPÔT: DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

- 9. RAPIECAGE D'ASPHALTE : ALLER EN RECHERCHE DE PRIX
- 10. FAUCHAGE BORDURE DE CHEMIN ET LOTS VACANTS
- 11. PURGUEUR DANS LA RUE JOLICOEUR
- 12.ENTRETIEN PELOUSE ET FLEURS
- 13. ENTÉE D'EAU STÉPHANE POULIN,
- 14. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS : TRAVAUX D'ÉCLAIRCIES
- 15. SOUMISSION DE PHOTOCOPIEUR

URBANISME

16. DÉROGATION MINEURES: ROBERT CLOUTIER

LOISIRS – TOURISME – SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 17. DEMANDE GRATUITÉ ARÉNA : CAMP SKATE, ALPHARE, ÉCOLE STE-THÉRÈSE
- 18.LOCATION TOILETTE CHIMIQUE
- 19.BOÎTE POUR ENTREPÔT

20. RAPPORTS:

- 20.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 20.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

21 .CORRESPONDANCE

22 .<u>AUTRES ITEMS</u>

MOBILISATION DU MILIEU MUNICIPAL

DATE VENTE DE GARAGE

23 .PÉRIODE DE QUESTIONS

24 CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 <u>DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 23 AVRIL 2013</u>

2013-05-115

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril et de la séance d'ajournement du 23 avril 2013.

En conséquence, Il est proposé par monsieur Mario Breton .et appuyé par monsieur Luc Poulin. et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

4 <u>REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DES</u> TRANSPORTS DU QUÉBEC

2013-05-116

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 86 737,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Alain Champagne, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

5 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2013

2013-05-117

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable! Le sais-tu?* Afin de reconnaître la valeur humaine de chaque personne et de promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de protection de la bonne santé mentale;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette

dernière doit être partagée par tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalité du Québec soutiennent cette campagne

- En invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils leur permettant de reconnaître leur propre valeur et celle des gens qui les entourent

En lisant la proclamation, la signant et en la retournant à l'ACSMCA :

PAR CONSÉQUENT, je Herman Bolduc, maire de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître la valeur de chacune et chacun en prenant le temps de voir en quoi ils sont Formidables.

6 <u>APPUI ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI</u>

2013-05-118

Considérant que les modifications apportées à l'assurance-emploi auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada:

Considérant que la municipalité appuie la résolution qui sera présentée par des membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, devant ce même comité, et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

7 COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois d'avril 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2013-05-119

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de avril 2013 au montant de 98 842.42\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 19 515.92\$, les comptes à

payer représentent 55 207.44\$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 24 119.06\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-05-119

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

8 <u>DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS (copie à chaque élu)</u>

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit déposer semestriellement (deux fois par année) lors d'une séance ordinaire du conseil, les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 du Code Municipal.

9 RAPIÈCAGE D'ASPHALTE : APPEL D'OFFRE

2013-05-120 Considérant comme chaque année, la municipalité a des travaux de rapiéçage et de pavage à faire effectuer;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu. et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal. L'ouverture publique desdites soumissions aura lieu le 28 mai 2013

10 FAUCHAGE BORDURE CHEMIN ET LOTS VACANTS

2013-05-121 Considérant monsieur Dany Champagne offre ses services pour le fauchage des lots vacants et accotements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Dany Champagne au tarif horaire de soixante-dix dollars (70\$) incluant la fourniture des équipements, le diesel et le temps homme pour le fauchage des lots vacants et des accotements.

11 PURGEUR DANS LA RUE JOLICOEUR

2013-05-122 Considérant que le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc sur le territoire se fera 13 au 18 mai;

Considérant que dans la rue Jolicoeur ce rinçage ne peut être effectué par manque de purgeur

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation d'un purgeur dans la rue Jolicoeur. Ces travaux seront exécutés par les employés municipaux.

12 ENTRETIEN PELOUSE

Considérant monsieur Jean-Louis Thibodeau offre ses services pour la tonte de gazon soit : à la piste cyclable, terrain de jeux, terrain de balle molle :

Considérant que monsieur Thibodeau n'a pas donné retour d'appel concernant le prix demandé, ce point est reporté au mois prochain.

12.1 ENTRETIEN DES FLEURS

2013-05-123

Considérant que monsieur Éric Lapointe offre ses services pour l'entretien des fleurs à raison de vingt dollars (20\$) de l'heure;

Considérant que monsieur Lapointe fixe, environ comme l'an passé soit : à 40 heures pour la plantation et ouverture des sites, 20 heures pour l'entretien pendant l'été et un budget de deux mille dollars (2 000\$) pour l'achat de fleurs et de végétaux;

Considérant que monsieur Lapointe dépose la liste des sites à entretenir soit : piste cyclable, parc centre du village, pancarte entrée municipalité de La Guadeloupe, pancarte entrée de la municipalité de St-Martin, pancarte de la municipalité con du rang 6 (monsieur Mathieu), pancarte parc industriel (côté Gino Champagne) aréna, mosaïque coin du rang 6 (Luc Champagne), bureau municipal;

De plus, monsieur Lapointe dépose des recommandations pour l'année 2013, soit : sortie d'eau au bureau municipal, achat de paillis de cèdres, aménager la pancarte chez Daniel Mercier avec un chemin d'accès (pourrait se faire par son entrée de son garage en longeant la 269.

Les membres du conseil sont invités à évaluer si tous ces sites sont à entretenir, si oui, il faudra augmenter le nombre d'heure pour l'entretien.

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Alain Champagne.et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de monsieur Lapointe soit : 20\$ par heure pour l'entretien, 40 heures pour la plantation et ouverture des sites, 20 heures pour l'entretien, ainsi qu'un budget de deux mille dollars (2 000\$) pour l'achat de fleurs et végétaux. Il est mention de ne plus entretenir la pancarte situé vers La Guadeloupe.

13 ENTRÉE D'EAU STÉPHANE POULIN

2013-05-124 Considérant que le résident du 577, rue Principale connaît des

problèmes de refoulements d'égout;

Considérant que les égouts sont présentement branchés avec le drain du voisin au réseau de la municipalité;

Considérant que monsieur Poulin demande le raccordement direct de son drain à celui de la municipalité

Considérant que monsieur le maire accompagné de monsieur Marc Faucher ont rencontré les propriétaires voisins afin leur donner les mêmes renseignements que monsieur Poulin a reçu pour un nouveau branchement au tuyau de 6 pouces de la municipalité

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion.et résolu des conseillers présents que les employés de la municipalité installent les équipements nécessaires pour le branchement d'égout de ces deux propriétaires. Chaque propriétaire devra faire sa partie de raccordement sur sa propriété.

14 <u>ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS, TRAVAUX D'ÉCLAIRCIES</u>

2013-05-125

Considérant qu'à la résolution 2013-01-27 la municipalité a mandaté l'Association des boisés de la Beauce concernant les travaux d'éclaircies commerciales sur les lots 20B et 21A du rang 7;

Considérant que l'Association peut effectuer le marquage des arbres à couper à un prix de 150\$ par hectare plus les taxes.

Considérant que selon le plan d'aménagement, il y aurait pas plus de 11,5 hectares de plantation et 3,6 hectares de forêt naturelle à éclaircir;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le marquage des arbres à couper à raison de 150\$ par hectare taxes en sus.

De plus, les membres du conseil désirent recevoir la liste des contracteurs pour effectuer cette coupe.

15 SOUMISSION PHOTOCOPIEUR, FAX, IMPRIMATE (copie à chaque élu)

2013-05-126

Considérant que madame Sandra Morin, représentante d'Équipement de bureau Demers, présente de nouveaux prix pour l'achat d'un photocopieur;

Considérant que dans la présentation un comparatif de prix entre l'entretien d'un appareil neuf et celui actuel;

Considérant que chaque élu a reçu une copie du comparatif ainsi que l'achat de photocopieur dans leur enveloppe du mois;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'acquisition du photocopieur MX4101N au coût de cinq mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (5 699\$)

Incluant les services : main d'œuvre, pièces, fournitures, transport et encre (tonner) pour une durée de cinq ans.

16 DÉROGATION MINEUR, ROBERT CLOUTIER

2013-05-127 Considérant que le résident du 154, 6e rang Nord a déposé une demande de dérogation mineure;

> Considérant que le comité consultatif a étudié la demande et formule une recommandation positive à cette demande;

> Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy.et résolut à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du comité consultatif soit d'autoriser la construction d'un garage résidentiel et non commercial pour l'entreposage de son équipement.

17 DEMANDE DE GRATUITÉ ARÉNA, CAMP SKATE, ALPHARE ET ÉCOLE STE-THÉRÈSE

2013-05-128 Considérant que le 15 et 16 juin, il y aura une formation sur la pratique de skate,

> Considérant que le 14 juin en après-midi l'école Ste-Thérèse demande de réserver l'aréna pour la récompense de fin d'étape des élèves pour un spectacle canin en cas de pluie l'activité se déroulera dans l'aréna. Si la température est belle le spectacle se tiendra à l'extérieur sur le terrain de l'aréna avec les estrades pour assoir les élèves;

> Considérant que madame Julie-Caroline Gagné, chargée de projet de Alphare, demande d'utiliser la salle de l'aréna afin de présenter des ateliers, qui sont totalement gratuits, et comportent de l'initiation aux nouvelles technologies (Facebook, Twitter, sécurité et transaction sur internet, etc) Ces ateliers sont destinés aux personnes de 50 ans et plus et pour une période de 20 semaines qui débuteront le 19 septembre prochain de 8h30 à 11h30;

> En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la gratuité de l'aréna aux organismes ci-dessus mentionnés.

18 LOCATION TOILETTE CHIMIQUE

2013-05-129 Considérant que dès le 27 mai les équipes de soccer seront actives;

> Considérant que les services sanitaires sont à une certaine distance du terrain;

> Considérant qu'il y a eu des informations de prises auprès de Beauce Septique à savoir les coûts de location et de vidanges;

> En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers

présents de louer une toilette chimique à raison de 110\$ par mois, 80\$ de transports, et 85\$ pour le vidange aux 15 jours

19 BOÎTE POUR ENTREPÔT

2013-05-130 Considérant qu'il n'a pas de remise pour entreposer l'équipement de soccer près du terrain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquérir un trailler de 16 pieds par 8 pieds afin de recueillir les équipements entre chaque activité de soccer et ce à raison de 1000\$

20 RAPPORT

20.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

20.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Considérant qu'il n'a pas de présence du délégué, pas de rapport

21. CORRESPONDANCE

Correspondances lues:

Lettre # 5 : Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la solidarité

Lettre # 7 Ministère des Ressources naturelles Québec : Convention d'aide financière

Lettre # 10 : Opération Enfant soleil : tour cycliste

22. AUTRES ITEMS

22.1 MOBILISATION DU MILIEU MUNICIPAL POUR LE PROJET DE LOI-CADRE SUR LA DÉCENTRALISATION AU PRINTEMPS 2013

Considérant que les élus n'en n'ont pas pris connaissance du document, ce point est reporté au mois prochain.

22.2 <u>FORMATION DU COMITÉ DE PILOTAGE :</u> <u>MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS «MADA»</u>

2013-05-131

Considérant qu'a la résolution portant le # 2011-01-06 la municipalité a participé au programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des Ainés;

Considérant que la municipalité a signé une Convention d'aide financière liant la municipalité au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme de soutien à la démarche MADA;

Considérant qu'un comité est mis en place tel que convenu dans la convention;

Considérant que le comité est formé de huit membres soit :

Madame Lise Champagne, présidente

Madame Johanne Gilbert Roy, représentante du conseil municipal

Madame Claudia Poulin, du CSSSB

Madame Johanie Lamothe, ressource en loisir

Madame France Dusseault, propriétaire de Hâve de Paix

Madame Gisèle Poulin, citoyenne

Monsieur Gérard Boutin, citoyen et membre de l'Ade d'Or

Francine Talbot, directrice générale

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la formation du comité de pilotage Municipalité Amie des Aînés.

22.3 FIXÉ LES DATES DE VENTE DE GARAGE SANS PERMIS

Après discussion, il est convenu de fixer les dates le 15 et 16 juin prochain pour la vente de garage sans permis.

23- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance

24. <u>CLÔTURE DE LA S</u>ÉANCE

2013-05-132	Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame
	Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents
	de mettre fin à cette présente. Il est 20h35.

HERMAN BOLDUC, MAIRE
FRANCINE TALBOT, D. G SECTRÉS.